



L'Administration communale d'Assesse procède au recrutement,
pour le **Service de l'Urbanisme**,
d'**1 AGENT TECHNIQUE D9 – GEOMETRE (H/F)**
répondant aux conditions des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE),

chargé, notamment, de :

- la gestion administrative des dossiers d'urbanisme (permis,...) ;
- l'établissement de plans et autres documents techniques ;
- missions de contrôle sur le terrain (implantation,...).

Les candidatures devront être adressées à Monsieur le Bourgmestre, place Communale 2-4, 5330 ASSESSE, par lettre uniquement, **au plus tard le 10 février 2010**, le cachet de la Poste faisant foi. Elles seront accompagnées, à peine d'irrecevabilité :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae,
- d'une copie libre du diplôme, certificat ou brevet exigé,
- d'une copie libre du permis de conduire exigé.

Conditions générales

- être belge ou ressortissant de l'U.E. ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être de conduite irréprochable ;
- satisfaire aux lois sur la milice (pour les candidats masculins) ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées par la fonction à exercer. Cette condition est déterminée par un examen médical réalisé par le Service de la Médecine du Travail auquel est affiliée l'Administration communale d'Assesse.

Conditions spécifiques

- répondre aux conditions relatives aux Aides à la Promotion de l'Emploi (passeport A.P.E.) ;
- être porteur d'un diplôme de bachelier/gradué de géomètre-topographe, technicien-géomètre ou géomètre-expert ;
- être en possession du permis de conduire catégorie B ;
- constituer un atout :
 - une expérience probante dans une fonction similaire ;
 - une bonne connaissance de la législation régionale wallonne en la matière ;
 - la possession du brevet de conseiller en prévention – niveau 2 ;
- faire preuve d'autonomie, de clairvoyance et d'un sens aigu des responsabilités ;
- réussir les épreuves écrites et orale, avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et un minimum de 60% au total des trois épreuves.

Modalités des examens

- épreuve écrite générale consistant en la vérification de la capacité à comprendre une situation et à rechercher des solutions concrètes ;
- épreuve écrite spécifique consistant en la vérification des aptitudes professionnelles et techniques, eu égard à la fonction à exercer ;
- épreuve orale consistant en un entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à la fonction à exercer.

Traitement

A titre indicatif, le traitement mensuel brut s'élève à 2.511,19 € sans ancienneté et à 2.827,41 € avec une ancienneté de 6 ans (échelle D9).

Pour tous renseignements complémentaires, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Monsieur Thomas LAMBERT à l'adresse suivante :

Administration communale d'Assesse

Service du Personnel

Place Communale 2-4

5330 ASSESSE

Tél.: 083 63 68 44

Fax: 083 65 54 70

E-mail: personnel@assesse.be